

Dénomination : Prénom dialectal algérien

Denomination: Algerian dialectal first name

Date de réception : 24/02/2020; Date d'acceptation : 11/10/2020

Résumé

Nous traitons dans cet article la question de la dénomination en arabe attasmiyat des prénoms dialectaux de l'Est algérien (le constantinois) sous deux aspects, l'un théorique à travers l'exposition des différentes approches linguistiques anciennes et contemporaines, l'autre pratique se concentrant sur la sémantique de quelques prénoms dialectaux. Ce dernier volet comprendra alors les divers registres servant de base à ce type de nomination dialectale en Algérie. On termine notre périple linguistique par une halte sur le rapport-genre masculin/féminin entre ces prénoms dialectaux algériens.

Mots clés: Dénomination, prénom dialectal, genre, l'Est algérien.

Younes BENMAHAMMED

Faculté des sciences humaines et sociales, Tronc Commun des sciences humaines, Université de M'Sila, Algérie.

Abstract

We study in this paper the denomination question under the general linguistics point of view and the special one through diverse approaches of ancient and modern specialists. Also, a semantic analysis is presented developing then the signification of algerian dialectal first name.

Keywords: Denomination, dialectal first name, gender, algerien Est.

ملخص

ندرس فيما يلي مسألة التسمية في اللسانيات العامة والعربية خاصة قديما وحديثا ارتكازا على مظهرين أحدهما نظري يتناول الوصف التسموي العام والآخر تطبيقي يعنى بالاسم الدارج في اللهجة الجزائرية بالشرق. يتمثل هذا التنفيذ في أخذ عينة من الأسماء الدارجة في الشرق الجزائري من زاوية دلالية معتنين أيضا بقضية العلاقة-الجنس بين المذكر والمؤنث.

الكلمات المفتاحية: التسمية، الاسم الدارج، الجنس، الشرق الجزائري.

* Corresponding author, e-mail: younes95@hotmail.com

1-Introduction :

Notre article s'intéresse à la problématique de la dénomination en générale et en arabe dialectal spécialement. Nous donnerons pour linguistique ainsi dire quelques notions globales facilitant la lecture et au mieux la compréhension du papier en déclinant la question de dénomination selon les anciens linguistes/grammairiens et les modernes tout en regardant de près quelques prénoms dialectaux sous un angle sémantique.

2-Le nom propre : aperçus généraux

Il est toujours préférable de donner quelques points de repères aidant à comprendre ou à tout le moins à pénétrer doucement toute question sujette à recherche scientifique, dont celle de la dénomination en général et en arabe dialectal en particulier.

2-1- Perspectives linguistiques

La problématique du nom propre classique a été abordée par beaucoup de spécialistes, arabes et non arabes, qu'ils soient linguistes ou philosophes. Si l'on considère le premier cas, en l'occurrence celle des linguistes, on constate que l'étude du nom propre présente généralement deux volets ⁽¹⁾ principaux :

- 1- Définition : la différence morpho-syntaxique avec le nom commun
- 2- Sémantique : le nom propre possède-t-il une signification ?

Dans ce petit exposé, nous inciterons sur le deuxième volet qui nous semble pertinent compte tenu de l'importance de l'aspect sémantique dans notre objet. Mais nous rattacherons l'étude sémantique à des analyses de type morphologique en nous appuyant sur la structuration consonantique trilitère des formes arabes.

Et pour faire en sorte que cette étude soit la plus claire, nous avons opté pour le partage des réflexions linguistiques et philosophiques selon les différents traitements de la question, les positions des grammairiens et linguistes arabes anciens d'une part, celles des autres linguistes non arabes contemporains d'autre part.

2-2-Grammairiens arabes

La question du nom propre est au centre des préoccupations des grammairiens de la tradition arabisante.

Parmi les linguistes arabes anciens, le linguiste et grammairien éminent

Si:bawayh a qualifié le nom propre de «'alamatun la:zimatun muhtaiüiatun »⁽²⁾, c'est-à-dire de *marque inhérente et particulière*. Selon AlĀali:l, le nom propre est « 'alamun Āa:üüun »⁽³⁾ c'est-à-dire *signe spécial (particulier)* qui colle au nommé et le distingue des autres. Aux yeux d'Elmubarrad, le nom propre est « 'alqa:bun muêdaøatun » (*des surnoms inventés*) et « 'al'smu lĀ:aüüu »⁽⁴⁾ c'est-à-dire : *nom particulier*. Pour Ibnu AlĀašša:b le nom propre est « kullu laféin 'allaqtahu 'ala: musaman. faoa'ala ōa:lika llaféa 'ala:matan lahu yanfaridu biha: 'an oinsihi. fala: yušrikuhi fi:hi xayruhu »⁽⁵⁾ (Tout mot collé sur un nommé lui donnant ainsi un signe propre –caractéristique- qui le distingue des autres mots). Donc, Si:bawayh, considère le nom propre comme une désignation unique d'un individu précis et constant⁽⁶⁾. Cependant, pour comprendre la définition du nom propre, il vaudrait mieux le distinguer du nom commun à partir du deuxième volet qui est la signification / non signification du nom propre traité par Ibnu Ya'i:š, Ibnu Oinniyy⁽⁷⁾ et autres.

Azzuoa:oiyyi considère que le nom propre est réduit à un seul connu, à l'encontre du nom commun qui signifie la multitude et la globalité⁽⁸⁾. Ibnu Oinniyy, se base sur la subduction « 'al'iĀtiza:l » et la concision « 'al'iĀtiüa:r » en soutenant la thèse de la non signification du nom propre. On trouve souvent dans les écrits des grammairiens arabes l'expression « 'al'a'la:mu la: tufi:d » (Le nom propre ne porte pas de sens –n'a pas de

signification-) adoptée par Ibnu Oinniyy⁽⁹⁾ et reproduite par Ibnu Ya‘i:š⁽¹⁰⁾. Celui-ci a été plus explicite et plus lucide que le premier lorsqu’il donnait le nom propre différent du nom commun en ce que ce dernier signifie une multitude d’objets qui ont en commun un attribut précis. Or, le nom propre ne désigne qu’un seul objet. Et, comme le dit bien Azzamahšariyy « ma: ‘ulliqa ala: šay’in bi‘aynihi gayra mutana:wilin ma: ‘ašbahahu »⁽¹¹⁾ c’est-à-dire : *une étiquette collée sur un objet unique*.

Aussi, Ibnu Ya‘i:š schématise-t-il la langue, le nom propre et le nom commun comme suit :

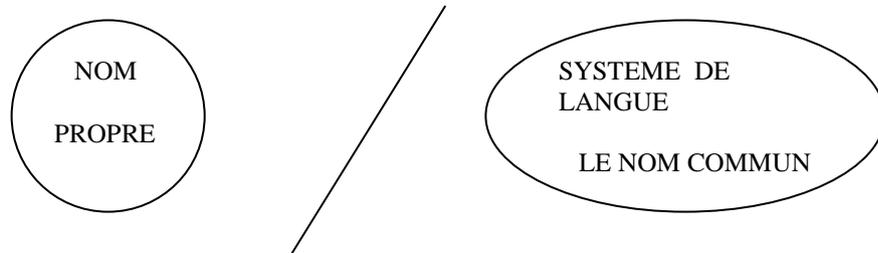


Figure-1-⁽¹²⁾

Pour lui, le nom propre opère *hors* du système de la langue puisqu’il est autonome, du moment où l’on peut le changer sans changer de langue.

Pour expliciter davantage ce schéma, nous pouvons présenter le tableau suivant :

Caractéristique	Nom propre	Nom commun
Spécifique	+	-
Constant	-	+
Renouvelable	+	-
Significatif	-	+
Régulier	-	+

Figure -2-⁽¹³⁾

En guise de résumé, le critère déterminant chez les grammairiens s’articule sur la distinction entre *le dénommé particulier* « al’ismu alha:üüü » dans le nom propre et *le dénommé général* « al’ismu ‘al’ammu » dans le nom commun. Nous entendons par les propriétés sus-citées, respectivement ce qui suit :

Spécifique : caractéristique qui se rattache uniquement à ce nom propre précis.

Constant : caractéristique en fonction des changements de noms.

Renouvelable : liberté de substitution de noms.

Significatif : la question de sens du nom propre.

Régulier : changement dépendant de la caractéristique « renouvelable »

2-3-Autres approches contemporaines

Le nom propre a été l’objet de nombreuses études contemporaines non seulement en linguistique et dans le domaine des études philologiques et onomastiques, mais encore en ethnologie, en logique et en philosophie. Nous présenterons rapidement dans ce qui suit certaines réflexions contemporaines qui ne ressortissent pas à la tradition arabe dont nous avons parlé plus haut.

Comme notre recherche comporte une partie sémantique, nous insisterons d’abord sur le fait que les linguistes contemporains ont essayé d’apporter une réponse à la question : *Est-ce que le nom propre a un sens ou bien n’a-t-il pas de sens du tout ?*

C'est la question cruciale sur laquelle nombre de travaux contemporains élaborés se sont focalisés.

John SEARLE plaide pour la signification du nom propre en axant sa position sur trois preuves⁽¹⁴⁾ :

- 1/ L'utilisation des noms propres pour l'expression de l'univers.
- 2/ La possibilité de contenir description et sens.
- 3/ Le nom propre est une sorte de *description abrégée*.

Il a davantage expliqué le deuxième élément, à savoir la description et le sens du nom propre par le fait que ce dernier est utilisé dans des phrases pour exprimer des réalités concrètes et non pas seulement des informations ou des renseignements (mots informateurs). Le nom propre, ajoute J.Searle, a un sens et une valeur pragmatique démonstrative⁽¹⁵⁾.

Quant à J. LYONS, il s'intéresse à la fonction du nom propre et du coup il regroupe les noms propres en deux catégories selon que leurs fonctions sont *référentielles* ou bien *vocatives*. Aussi, LYONS soutient-il le point de vue de la référence extérieure du nom propre qui n'a pas un sens propre à lui, ce qui se manifeste dans l'absence du nom propre dans le dictionnaire puisqu'il est un ensemble de caractéristiques difficiles à déchiffrer et à traduire⁽¹⁶⁾.

Par ailleurs, S. Kripke est parti d'une approche contemporaine, à savoir que le nom propre est vide de sens. Cette hypothèse a comme principe l'étiquetage définitif des noms propres sur leurs sujets *dénommés* (références) sans changement ultérieur aucun, donnant ainsi le terme de **désignateurs rigides**.

Enfin, nous pourrions conclure, après ce rappel des différentes réflexions et études logiques, philosophiques et linguistiques sur le nom propre, que nous constatons que le nom propre pourrait avoir un sens. De même, nous nous servirons tout au long de notre analyse des *Pr da* (prénoms arabes dialectaux algériens), notamment dans la partie sémantique.

3-Etude sémantique

Dans cette partie, nous procédons par association d'une analyse morphologique qui tient compte des schèmes des prénoms à une approche sémantique ayant pour objet la « signification » des prénoms en question. Aussi, regroupons-nous tous les prénoms qui ont la même racine consonantique trilitère dans une seule famille.

Nous y étudierons trois catégories, selon quatre types de motivation :

◆ **Motivation sémantique religieuse :**

Qui englobe, à son tour, quatre groupes :

- Attributs de Dieu
- Personnages coraniques
- Compagnons du Prophète
- Fêtes religieuses

◆ **Motivation sémantique non religieuse :**

Dans cette catégorie les prénoms sont dérivés des unités lexicales ayant une signification précise.

◆ **Prénoms à mesure orale :**

Ces prénoms échappent à « la mesure grammaticale » arabe.

Autant dire, ces prénoms n'ont, à quelques exceptions près⁽¹⁷⁾, ni schème consonantique trilitère régulier ni origine sémantique lexicale. Dans la tradition grammaticale arabe, il y a des règles de dérivation selon des schèmes « mesurés » / *qiya:siyya* / donnant naissance à des unités linguistiques. C'est bel et bien la tradition de / *alqiya:s* / (l'analogie). Par ailleurs, il existe une autre tradition pour des unités linguistiques n'acceptant pas de schèmes, et qui s'apprennent par l'usage ou « par l'oreille » c'est-à-dire « *sama:iyya* ».

3-1-Motivation sémantique religieuse

Avant de commencer notre analyse, nous estimons qu'il est nécessaire d'explicitier et de relayer les quatre sous-titres donnant corps à ce sous-titre.

✓ Noms et attributs de Dieu⁽¹⁸⁾

Selon la tradition musulmane, il est convenu aussi bien chez les exégètes⁽¹⁹⁾ que chez les fidèles ordinaires d'appeler « noms et attributs de Dieu » tout ce qui qualifie Dieu conformément aux deux sources de références musulmanes en l'occurrence le Coran et la Sunna (tradition du Prophète de l'Islam).

En effet, cette vocation religieuse pour les noms et attributs de Dieu est prescrite dans le Coran (VII, 180) : « C'est à Allah qu'appartiennent les noms⁽²⁰⁾ les plus beaux. Invoquez-le par ces noms... »⁽²¹⁾.

Par conséquent, associés le plus souvent au nom 'abd (serviteur), ces attributs de Dieu peuvent en effet nommer⁽²²⁾ des personnes. Ces Pr_{d.a} (prénoms dialectaux algériens) sont fort présents dans notre corpus⁽²³⁾.(par ordre alphabétique)

Abdellah / 'abdellah /

Abdelaziz / 'abdel'azi:z /

Abdelhafid / 'abdelī a f i :é /

Abdelhamid / 'abdelī ami:d /

Abdelkader / 'abdelqa:der /

Abdelkamel / 'abdelka:mel /

Abdelkrim / 'abdelkri:m /

Abdelmadjid / 'abdelmaoi:d /

Abdelmalek / 'abdelma:lek /

✓ Personnages coraniques

Nous entendons par cette dénomination les prophètes cités dans le Coran. Les prénoms de ces prophètes sont employés tant dans l'état civil que dans la conversation quotidienne des Algériens avec plus ou moins d'altérations orthographiques et phonétiques. Car, nous passons de l'arabe classique à l'arabe dialectal algérien.

✓ Compagnons du Prophète

S'appelle compagnon *ūata:biyy* toute personne ayant côtoyé le Prophète lors de son vivant⁽²⁴⁾. Ayant participé énormément à la protection de la nouvelle religion à la Mecque et à sa propagation, hors de la péninsule arabe, d'après l'Histoire du Prophète⁽²⁵⁾, les compagnons du Prophète occupent une place privilégiée dans les cœurs des Musulmans. En s'y référant dans la dénomination de leurs enfants au moyen de prénoms, les parents, souvent pratiquants, peuvent ainsi vouloir évoquer la mémoire de celui qui a porté ce prénom. Il rappelle la vertu de ce compagnon dont le fils porte le prénom. Autrement dit, les parents espèrent bien que celui qui s'appelle du prénom du compagnon sera « comme lui » dans sa piété et dans sa droiture⁽²⁶⁾.

✓ Fêtes religieuses

Ces dates bien heureuses marquent comme dans toute société les événements fastes et joyeux imprégnés de couleurs religieuses.

C'est pour cette raison particulièrement religieuse qu'est la quête de la baraka (la bénédiction) que les Algériens s'attachent à ces fêtes par lesquelles ils prénomment leurs descendants.

Nous débutons d'abord par les prénoms ayant trait aux « noms et attributs de Dieu ».

3-1-1-Noms et attributs de Dieu

Nous avons choisi le terme « attribut » pour désigner les noms parfaits du Dieu, sur la base conventionnelle dans la tradition musulmane à savoir l'appellation des noms et des qualificatifs de Dieu par l'expression suivante « noms et attributs de Dieu ». Car, ces noms de Dieu sont à la fois ses noms et ses attributs qui le désignent et le décrivent tels qu'ils sont attestés dans les deux principales sources de la chari'a (lois islamiques⁽²⁷⁾) le Coran et la Sunna (traditions du Prophète de l'Islam). Dans *ūaēi:ê Muslim* ⁽²⁸⁾(le deuxième glossaire recueillant des *ēadi:ø* traditions du

Prophète de l'islam)⁽²⁹⁾, d'après 'Ibnu 'umar qui dit que le Prophète a dit : « Certes, les prénoms les plus aimés par Allah sont 'abdulla:h et 'abdurraêma:n »⁽³⁰⁾. (voir corpus par ordre alphabétique)

Abdenacer / 'abdenna:ïer /

Abderrahmane / 'abderraïma:n /

Abdelali / 'abdel'a:li: /

Nous remarquons que ces prénoms sont composés à la base de la structure suivante :

'abd + X $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ serviteur + X

Abd + attribut $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ Serviteur + attribut

Nous pourrions relever essentiellement deux schèmes morpho-sémantiques quant à ces prénoms relatifs aux noms et attributs divins, en l'occurrence :

(1) fa:'il

(2) fa'i:l

Dans les deux cas (1) et (2), nous constatons trois phénomènes linguistiques, à savoir : Primo, l'enlèvement du mot « 'abd » et la conservation du deuxième élément c'est-à-dire l'attribut.

Ex : Abdelkamel / 'abdelka:mel / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (3) Kamla / ka:m̩la /

Abdelkrim / 'abdelkri:m / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (4) Karim(a) / kari:m̩(a) /

Abdelmadjid / 'abdelmaoi:d / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (5) Madjid / lmao:d /

Dans (3) le prénom Kamla est féminin. Cependant, il est dérivé du prénom masculin original Abdelkamel.

Secundo, l'utilisation du diminutif très présent dans la conversation populaire algérienne pour des raisons pratiques qui vont de pair avec le principe de l'économie linguistique.

Ex : Abdelkader / 'abdelqa:der / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (6) Kouider / qwi:der /

Aïcha / 'aiša / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (7) Aïchouche / 'ayšu:š /

Il s'y ajoute l'altération du prénom initial (original)

Ex : Abdennour / 'abdennu:r / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (8) Abdennour / 'abdennu:r /

(9) Menaouer / lmnawwer /

(10) Zidennour / zi:dennu:r /

(11) Annouari / ('e)nnewwari:/

Dans l'exemple (3), il y a effacement de « 'adb » + altération de l'attribut « 'annour » (lumière).

Dans (4), nous avons l'ajout de « zi:d » à la place de « 'abd ».

Dans (5), nous observons toujours l'effacement de « 'abd » et l'ajout du suffixe de la relation « y » / 'aly:a' / . Il y est une nuance sémantique d'intensification avec l'attribut « 'annour ».

Ex : Abdellatif / 'abdellaï:f / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (12) Lotfi / loïfi: /

Nous avons, ci-dessus, la suppression de « 'abd » et l'ajout du suffixe de relation « y » / 'aly:a' / .

Tertio, nous observons l'assimilation⁽³¹⁾ ('al'id×a:m) entre « 'abd » et le deuxième mot qui constitue le prénom c'est-à-dire l'attribut. Il en résulte une seule entité dans la prononciation et dans la conceptualisation des utilisateurs qui n'ont pas une claire conscience des éléments sémantiques qui composent les sens global de la forme.

Ex : Abd + Allah $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ Abdellah

/ 'abd / + / 'allah / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (13) / 'abdellah /

Abd + Allatif $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ Abdellatif

/ 'abd / + / 'allaï:f / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (14) / 'abdellaï:f /

Abd + Annour $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ Abdennour

/ 'abd / + / 'annu:r / $\xrightarrow{\text{Traduction}}$ (15) / 'abdennu:r /

3-1-2- Personnages coraniques

Dans le livre de traditions du Prophète de l'islam *ûaêi:ê Muslim* de Muslim, le Prophète invite les Musulmans, dans un êadi:ø à l'autorité de 'almu×i:ra bnu šu'ba, à utiliser des prénoms de prophètes et de gens saints dans la dénomination de leurs enfants :

« Ils (la population de Nadjrane) dénommaient par les prénoms de leurs prophètes et de leurs saints anciens »⁽³²⁾.

Nous avons intitulé ce sous-ensemble de prénoms tel qu'il est sus-mentionné en tenant compte de l'utilisation populaire et administrative de ces prénoms qui ne sont pas uniquement coraniques mais également bibliques et hébraïques. Cet usage dialectal adopté par des Musulmans arabophones nous oblige à considérer ces emplois comme des prénoms issus du Coran.

En outre, ces prénoms (Pr_{da}) dénomment soit tout prophète soit le Prophète de l'islam à savoir « moêammed » Mahomet. Orthographié en diverses formes et représenté par maints prénoms y renvoyant, ce dernier est majoritairement cité dans notre corpus et précisément dans ce sous-groupe.

(voir corpus par ordre alphabétique)

Mohammed / muêammed /

Mohamed / muêammed /

Ahmed / êmed /

D'abord, la racine < ê.m.d > est observée dans tous les prénoms du Prophète Mahomet qu'ils soient simples ou composés. (voir corpus par ordre alphabétique)

Mohamed Akli / muêenda:kli /

Mohamed Amokrane / muêendamuqra:n /

Mohamed Arezki / muêendarezqi: /

Mohamed Said / muêensa'i:d /

/ (muêammed ssa'i:d) /

Mohamed-Tahar / muêenfa:her /

Mohamed-Tayeb / muêenfa:yyeb /

Il en est ainsi du prénom / 'aêmed / selon le schème *af'al* et son **diminutif**

/ êammu:da / qui pour schème *fa'u:la* exprimant à la fois la tendresse et l'intensité de la merci et de la pitié.

Nous en avons également d'autres avec des variantes orthographiques

Bachir / **B**echir (annonciateur de la bonne nouvelle) ; **B**elgacem / **B**elkacem (le père de celui qui partage) ; Hachemi / **EL**-Hachemi (le Hachémite) ;

Madani / **EL**-Madani (l'urbain) ; Mokhtar / **EL**-Mokhtar (celui qui est choisi) ; **M**ostapha / **M**ustapha / **M**oustapha / **M**ustafa (le préféré).

Les seconds sont composés à partir de Mohammed et de soit un adjectif comme / ffa:her / (le saint, le propre), / laÅvar / (le vert), / ssa'i:d / (l'homme heureux) soit un autre prénom kabyle comme / 'amuqra:n / (l'aîné) ; / 'arezqi: / (relatif au / rezk / -la subsistance-) ou / 'a:kli: / (le serviteur).

Dans le dialecte algérien, il est d'usage d'associer les deux prénoms au point de les considérer comme « un seul bloc ». Cette opération linguistique se fait, essentiellement, par l'intermédiaire de l'*assimilation* « al'id×a:m » qui rend *le bloc*

-le prénom tout entier- conceptuellement et phonétiquement *indissociable*. Autrement dit, les utilisateurs considèrent, dans leur conceptualisation et dans leur prononciation, les deux éléments constitutifs comme un seul prénom.

Par ailleurs, les prénoms des prophètes se prêtent à un maniement orthographique, notamment en ce qui concerne le « a » et « e » dans :

Salah / Saleh (droit) ; **S**limane / **S**limene (Salomon) ou le « c » et « s » dans : **Y**oussef / **Y**oucef (Josef), ou encore la présence et l'absence du « i » dans (**I**)smael (Ismael).

3-1-3-Compagnons du Prophète

Comme c'est le cas dans l'usage le plus répandu, nous trouvons dans notre corpus un grand nombre de prénoms se référant à ceux des compagnons ('aũêa:ba) du Prophète de l'Islam. (voir corpus par ordre alphabétique)

Hacène / ĩasa:n /

Hocine / ĩu:si:n /

Omar / 'u:ma:r /

Athmane / 'eɣma:n /

Boubaker / bu:bakker /

Les utilisateurs ou les parents qui prennent en charge la dénomination de leurs enfants ou de leurs nouveau-nés recherchent dans les prénoms des compagnons du Prophète une bénédiction divine *albaraka*, tout en appliquant l'injonction du Prophète de l'Islam aux Musulmans de choisir des prénoms '*asma:*' pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

- < ê.s.n >

Sous la racine < ê.s.n > nous classons / êsen / qui a comme schème *f'al*, / êasa:n / correspondant au schème *fa'a:l* et / (l)êusi:n / diminutif de / êsen / dont le schème est *fa':l*.

L'arabe dialectal algérien a supprimé l'article défini dans / (al)êsen / et l'a changé en « l » dans / (l)êusi:n /. Il en est de même pour tant d'autres Pr_{d.a} commençant par l'article défini « 'al ».

- < 'mr >

La racine < 'mr > nous a donné / 'mma:r / qui est un adjectif intensif selon le schème *fa'a:l*, / 'mar / ayant le schème *f'al* et / 'uma:r / qui a le schème *fu'a:l*. Les deux derniers prénoms sont l'altération phonétique du prénom de l'arabe classique / 'umar / selon le schème *fu':l*.

Nous relevons la présence du schème *fa'i:la* dans / faï:ma / et / yami:na / avec leurs deux altérations respectives / fa:îma / et / ya:mna / transformant la deuxième lettre qu'est la voyelle « l » 'al'alif en voyelle « y » 'alya:' et la mettant après la deuxième consonne, à savoir respectivement « î » et « m ».

Il est intéressant de noter les deux variantes féminines de / ssa'i:d /, classé parmi les prénoms sémantiques, qui sont :

/ ssa'diyya / d'après le schème *fa'liyya* exprimant l'intensité et / sa'da / selon le schème *fa'la*. Dans l'usage courant (conversation), nous signalons également une autre altération du prénom masculin précédent / sa'i:da / ayant le schème *fa'i:la*.

3-1-4-Fêtes religieuses

La religion joue un rôle prépondérant, dans la dénomination en Algérie. Il suit que les Algériens ont recours aux fêtes religieuses pour dénommer leurs enfants.

Ramdane / ramVa:n /

Chaabane / řa'ba:n /

(A)ljemii / loem'i /

Jemaa / oem'a /

Laid / 'al'i:d /

Miloud / ĩmi:lu:d / ou Mouloud / mu:lu:d /

Hadj / læa:o /

Nous proposons de classer les Pr_{d.a} de cette section en trois catégories en fonction :

- d'un mois précis souvent sacré :

/ ramVa:n / Ramadan qui est le neuvième mois dans le calendrier musulman dit lunaire⁽³³⁾ (de l'Hégire).

/ řa'ba:n / Chabane qui représente le huitième mois du calendrier musulman de l'Hégire. Autant dire qu'il précède directement le mois de Ramadan.

- d'un jour sacré déterminé :

/ loem'a / le jour de vendredi⁽³⁴⁾ avec trois formes :

- 1- / oem'a / : On constate seulement l'effacement de la marque de définition « al ».

2- / bu:oem'a / : Il y a ajout de « bou » qui veut dire père et effacement de la marque de définition « al ».

3- / loem'i: / : Où la marque du féminin « t » *att:a'* finale est remplacée par le suffixe de relation « y » *alya:'* et l'article défini « al » est prononcé « l ».

➤ d'un jour de fête proprement dite :

/ 'al'i:d / : Ce prénom fait référence aux deux fêtes principales dans l'année musulmane en l'occurrence la fête de l'Aid de rupture de jeûne ('alfîr) et l'Aid du sacrifice ('al'avêa)⁽³⁵⁾ après l'accomplissement du pèlerinage ⁽³⁶⁾ à la Mecque marqué par « le rassemblement sur la montagne de Arafat » *waqfatu 'arafa* le neuvième jour du mois de Moharram *muêarram* qui est le premier mois de l'année de l'Hégire.

Aussi, y a-t-il le prénom / lmi:lu:d / relatif à la fête commémorant la naissance du Prophète de l'Islam en 711 J.C, le douze du moi de Rabii Alawwal de chaque année (Rabii premier) *Rabi: 'a'awwal*.

Nous mentionnons en outre la fête du pèlerinage incarnée dans le prénom / lêa:o / dont il existe deux orthographes possibles : avec ou sans l'article défini « al », et nous obtenons (*Al*)*hadj / Hadj*.

A l'instar des autres prénoms débutant par l'article défini « 'al », ce prénom de *Alhadj* voit son article défini « 'al » transformé en « l » dans la prononciation dialectale.

3-2-Motivation sémantique non religieuse

Ces prénoms sont formés à partir d'unités lexicales ayant bien entendu un sens. Nous constatons aussi bien des substantifs et adjectifs que des noms⁽³⁷⁾. Nous tenons à signaler d'emblée que malgré l'absence de règles notamment syntaxiques –au niveau de *'aûûarf* – c'est-à-dire des schèmes, l'arabe dialectal algérien, comme l'arabe classique, distingue de manière explicite entre les prénoms « mesurés » et ceux « à mesure orale »⁽³⁸⁾. Ainsi, les premiers ont un schème même s'il est peu ou prou régulier ; les seconds n'en ont plus et se donnent comme tels dans l'usage, sans pouvoir être morphologiquement traités.

Nous entamons cette étude morpho-sémantique en divisant les prénoms qui y figurent en trois répertoires selon :

- ◆ Le rapport masculin / féminin
- ◆ Le nom de relation
- ◆ Le diminutif

Obstacle administratif récurrent, la multitude d'orthographe du même Pr_{d.a} est fort remarquée tout au long de notre corpus⁽³⁹⁾.

Par conséquent, nous préférons en citer quelques exemples afin de rendre compte de ces différences orthographiques dues exclusivement à l'écriture de ces Pr_{d.a} en français. Pourtant, aucun projet ni solution ni même réflexion n'ont été apportés à cette question dans le but d'*uniformiser* leur orthographe et ainsi mettre fin à de multiples tractations administratives et sociales qui ne cessent de s'accroître.

3-3-Le rapport masculin / féminin (genre)

Nous considérons que l'étude du genre relève de l'étude sémantique puisque la marque de féminin ou de masculin dépend du sens en principe de la personne dénommée. A l'instar de l'arabe classique, l'arabe dialectal exprime le féminin par l'ajout de la marque du féminin au masculin. Nous précisons que cette règle est bel et bien valable non point tant pour les prénoms arabes classiques que pour les prénoms arabes dialectaux.

En revanche, nous avons remarqué -au niveau du parlé- l'absence de la prononciation de la marque du féminin qu'elle soit « t » *'att:a'* comme dans les exemples : (17), (18), (19), soit *'alhamza* dans l'exemple (16). Ces deux dernières ne sont pas prises en compte dans la prononciation et deviennent des voyelles brèves.

Par exemple :

Masculin	Féminin	
Lakhdar / laÅvar /	/ Åavra /	→ (16) l'effacement d' <i>alhamza</i>
Lamri / l'amri: /	/ l'amriyya /	→ (17) l'ajout et la non-prononciation

- Houcine / l̥u:si:n / / êa:si:na / → (18) l'ajout et la non-prononciation d'*atta:*'
- Cherif / ṣ̌ri:f / / řri:fa / → (19) l'ajout et la non-prononciation d'*atta:*'

Puisque nous traitons la question du genre, nous proposons de montrer quelques altérations dans le transfert du masculin au féminin, notamment la transformation d'*al'alif* souvent deuxième lettre du masculin en un *ya:*' souvent troisième lettre du féminin, comme suit :

Masculin	Féminin
(20) Fateh / <i>fa:</i> teê /	/ <i>fati:</i> êa /
(21) Rabeh / <i>ra:</i> beê /	/ <i>rbi:</i> êa /
(22) Malek / <i>ma:</i> lek /	/ <i>mal:</i> ka /

Ce changement dans les exemples (20), (21), (22) est dû à la voyelle de l'accusatif dans la deuxième lettre qui correspond à *alya*'.

Néanmoins, la marque du féminin *atta:*' n'indique pas toujours le genre féminin.

Car, nous remarquons bien qu'elle est présente à la fin de quelques prénoms (23), (24), (25) sans qu'ils soient féminins, mais bien au contraire masculins :

(23) Belaifa / bel'ayfa /

(24) Laifa / l'ayfa /

(25) Amara / 'ma:ra /

(voir corpus par ordre alphabétique)

Ou encore, nous avons dans les exemples (26), (27) le retrait de la marque de la définition ⁽⁴⁰⁾:

<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>
(26) Khier / l̥āyyer /	Khaira / Āayra /
(27) Mahdi / l̥mahdi: /	Mahdia / mahdeyya /

En outre, il y a d'autres Pr_{d.a} féminins comme dans les exemples (28), (29), (30) qui n'ont pas, ou très rarement, de correspondants masculins :

(28) Houria / êu:reyya /

(29) Akila / 'aqi:la /

(30) Dalila / dali:la /

Et l'inverse est également juste, c'est-à-dire qu'il existe des prénoms masculins sans féminins comme dans les exemples (31), (32), (33) :

(31) Hamel / l̥ha:mel /

(32) Faiçal / fayûel /

(33) Mourad / mura:d /

4-Conclusion :

Nous avons étudié la problématique de dénomination en général et en arabe en particulier en donnant un aperçu général de la question selon les anciens et les contemporains, puis nous avons traité quelques pronoms dialectaux de l'Est algérien d'un point de vue sémantique, tout en considérant également la relation-genre entre masculin et féminin dans ces prénoms dialectaux algériens.

5. Références

- [1]. Abou Alhasane Mouslim Ibnou Alhadjdjadj, *ûaêi:ê Muslim* (« L'authentique de Muslim »), Tome III.
- [2]. 'Almunoid fi lluxati wal'a'la:m (Le dictionnaire de la langue et des noms propres), 1998 : Dar Almachreq, 37^{ème} Edition, Beyrouth, Liban.
- [3]. ALLATI Abdelaziz, 1998 : « TAL : Une base toponymique ancienne de l'Afrique du Nord et des Iles Canaries », *Nouvelle revue d'onomastique*, n°31-32, Société française d'onomastique.

- [4]. **ALMOUNCEF Achour**, 1999 : *èa:hiratu l'ismi fî ttafkiri nnaèwiyyi : baèçun fi: maqu:lali l'ismiyyati bayna ttama:mi wa nnuqûa:ni* (« Le phénomène du nom dans la pensée grammaticale : Essai sur l'expression nominale entre la plénitude et l'incomplétude »), Publications de la faculté des lettres de la Manouba, Tunis.
- [5]. **ANNEMARIE Schimmel**, 1998 : *Noms de personnes en Islam*, Traduit de l'anglais par Leila ANVAR-CHENDEROFF, PUF.
- [6]. **ATOUI Brahim** : *Toponymie et espace en Algérie*, Institut national Cartographie, Alger.
- [7]. **BOSREDON Bernard**, 1997 : *Les titres de tableaux : une pragmatique de l'identification*, PUF.
- [8]. **BOUKOUS Ahmed**, 1977 : *Langage et culture populaires du Maroc : Essai de Sociolinguistique*, Imprimerie Dar El-Kitab, Casablanca.
- [9]. **BOURDIEU Pierre**, 1970 : *Sociologie de l'Algérie*, Série « Que sais-je ? », n° 802, Presses Universitaires de France, 3^{ème} édition.
- [10]. **BRAHIMI Noria**, 1997 : *Le nom propre de personne dans la société kabyle (Etude anthroponymique)*, Maîtrise à l'INALCO, sous la direction de M. Claude LEFEBURE.
- [11]. **CANTINEAU Jean**, 1994 : « De la dialectologie arabe », *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe*, édités par Dominique Caubet et Martine Vanhove, INALCO.
- [12]. **CHAKER Salem**, 1995 : *Linguistique berbère : Etude de syntaxe et de diachronie*, Editions Peeters, Paris.
- [13]. **COHEN David**, 1994 : « Diglossie », *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe*, Edités par Dominique Caubet et Martine Vanhove, INALCO.
- [14]. **DIB Fatiha**, 1995 : *Les prénoms arabes*, L'Harmattan, Paris.
- [15]. **DAUZAT Albert**, 1950 : *Les noms de personnes –Origine et évolution-*, Librairie Delagrave, Paris.
- [16]. **GRAND'HENRY Jacques**, 1972 : *Le parler arabe de Cherchel (Algérie)*, Editions Peeters.
- [17]. **HAMERS Josiane F**, 1983 : *Bilinguisme et bilinguisme*, P. Mardaga, Bruxelles.
- [18]. **HAUGEN Einar**, 1972 : *The ecology of language*, Stanford, California.
- [19]. **KECHRID Salah Ed-Dine**, 1986 : *Initiation à l'interprétation objective du texte intraductible du Saint Coran*, Dar Algharb Alislami littibaa wannachr, 3^{ème} Edition, Beyrouth.
- [20]. **KLEIBER Georges**, 2001 : « Remarques sur la dénomination », in *Cahiers de praxématique*, n° 36, Editeurs : Bernard BOSREDON, Irène TAMBA, Gérard PETIT, Montpellier III, Montpellier.
- [21]. *Le Saint Coran et sa traduction en langue française du sens de ses versets*, 1990 (1410 de l'Hégire) : éditions du Complexe du Roi Fahd, Almadina Almounawwara (Médine).
- [22]. **LEVI-STRAUSS C.**, 1958 : *Anthropologie structurale*, vol.I, Plon, Paris.
- [23]. **MARTINET André**, 1967 : *Eléments de linguistique générale*, Librairie Armand Colin, Paris.
- [24]. **ODETTE Petit**, 1982 : *Présence de l'Islam dans la langue arabe*, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris.
- [25]. **PARZYMIES Anna**, 1985 : *Anthropologie algérienne : Noms de famille Modernes d'origine turque*, Editions Scientifiques de Pologne, Varsovie.
- [26]. **REIG Daniel**, 1999 : *Dictionnaire arabe / français & français / arabe*, Larousse-Bordas, Edition originale 1983.
- [27]. **ROMEY Alain**, 1992 : *Histoire, mémoire et sociétés –L'exemple de N'goussa : Oasis berbérophone du Sahara (Ouargla)*, L'Harmattan, Paris, p. 120.
- [28]. **SAINT-GERAND Jacques-Philippe**, 2000 : *Des noms : nomination désignation, interprétation*, Sous la direction de NEVEU Frank, « La forgerie et la forge », CEDES, p. 151-157.
- [29]. **SUBLET Jacqueline**, 1991 : *Le voile du nom : Essai sur le nom propre arabe*, PUF, Paris.
- [30]. **TABLET Elie**, 1882 : *Note sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres*, Imprimerie de l'Association ouvrière, Oran.
- [31]. **TESNIERE Lucien**, 1988 : *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, 2^{ème} Edition, Paris.
- [32]. **YOUSSE Abderrahim**, 1986 : *L'arabe marocain médian : Analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques*, Thèse de doctorat d'Etat en linguistique sous la direction David Cohen, Volume I, Paris.

Note :

- [1]. Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 682.
- [2]. Si:bawayh, *Alkita:b* (« Le Livre »), Tome II, p. 05, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 682.
- [3]. AlĀali:l, *Al'ayn* (« L'œil »), Tome 2, p. 153, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 682.
- [4]. Almubarrad, *Almuqtavab* (« Le résumé »), Tome III, p. 185 ; Tome IV, p. 276 ; Tome VI, p. 276, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, 1999, p. 682.
- [5]. Ibnu Alhašša:b, *Almurtaoal* (« L'improvisé »), p. 287, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 682.
- [6]. Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 684.
- [7]. *Idem.*, pp. 685-690.
- [8]. Azzuoa:oiyy, *Al'i:va:ê* (« La clarification »), p. 100, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, 1999, p. 685.
- [9]. Ibnu Oinniyy, *Almubhio* (« Ce qui rend gai »), p. 21-22; voir également *AlĀaia: 'iïi* (« Les Caractéristiques »), Tome II, p. 197 et Tome III, p. 32-34, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 685.
- [10]. Ibnu Ya'i:š, *Šarêu Almufaiïal* (« L'Explication détaillée »), Tome I, p. 27, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 686.
- [11]. *Idem.*, p. 26.
- [12]. Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 687.
- [13]. *Idem.*, p. 688.
- [14]. Cf. John SEARLE, « Les Noms propres », *Les Actes du langage*, p. 215-227, cité par Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 692.
- [15]. Almounsif ACHOUR, *op. cit.*, p. 692.
- [16]. La question de la traduisibilité et l'intraduisibilité du nom propre a occupé une place très large dans les esprits des traductologues surtout.
- [17]. On peut signaler des prénoms comme 'aġma:n, qui s'emploie dans la conversation quotidienne algérienne sans se référer à sa signification première à savoir « le serpent ».
- [18]. Taib BACCOUCHE, *op. cit.*
- [19]. Ce sont les savants de la religion musulmane qui sont habilités à donner des « fatwas » par l'interprétation « 'al'iPtih:d » c'est-à-dire des jugements conformément aux règles générales de l'Islam.
- [20]. Epithètes.
- [21]. *Le Saint Coran et sa traduction en langue française du sens de ses versets*, Sourate VII Al'a'ra:f, Verset 180, Complexe du Roi Fahd, Almadina Almounawwara (Médine), 1410 de l'Hégire, p. 174. La version en arabe du verset est « walillahi l'asma:'u lëusna: fad'u:hu biha: ... ».
- [22]. Donner exactement et exclusivement des prénoms.
- [23]. Cf. 3.3.4. / Commentaire sociolinguistique.
- [24]. On pourrait les comparer aux disciples de Jésus-Christ qui s'appellent *les apôtres*.
- [25]. Cf. Ibn Hicham, *'assira annabawiyya* (« La biographie du Prophète »).
- [26]. Il y a une expression proverbiale disant « 'ismoun 'ala: mousama: » c'est-à-dire le nom « 'ism » (en général, y compris le prénom) convient bien son porteur ('almousamma).
- [27]. Le mot « lois » veut bien dire, dans ce cas précis de la tradition musulmane, les règles religieuses tirées principalement du Coran et de la Souinna. On appelle ces lois exactement en Islam Al'aêka:m.
- [28]. « L'authentique du Muslim ».
- [29]. Il y a également *ûaêi:êu lbuĀa:riyy* (« L'authentique de Boukhari ») considéré comme la source la plus fiable de tradition du Prophète après le Coran.
- [30]. Abou Alhasane Mouslim Ibnou Alhadjdjadj, *ûaêi:ê Muslim* ("L'authentique de Muslim"), Tome III, êadi:ø n° 2132, p.1682. La version originale arabe est : « 'inna 'aêabba 'asma'ikum 'ila lla:hi 'abdulla:h et 'abdurraêma:n ».
- [31]. C'est un phénomène phonétique qui survient lorsque deux phonèmes – le dernier du premier mot et le premier du dernier mot- très proches se rencontrent.
- [32]. Abou Alhasane Mouslim Ibnou Alhadjdjadj, *op. cit.*, êadi:ø n° 2135, p. 1685. La version arabe originale :
« 'innahum ka:nu: yusammu:na bi 'anbiya:'ihim waûûa:liêi:na qablahum ».

- [33]. Les mois de ce calendrier de l'Hégire sont : Muèarram, ûafar, Rabi:' l'awwal, Rabi:' øøa:ni:, ouma:da: l'u:la:, ouma:da: øøa:nia, Raoab, ša'ba:n, Ramava:n, šawwa:l, ðulqi'da, ðulêiooa.
- [34]. Sacré jour dans l'Islam où s'effectue la prière hebdomadaire de la *Djournoua*. On pourrait l'assimiler, pour davantage d'éclairage, à la *messe* chrétienne du dimanche ou au *chabbate* juive du samedi.
- [35]. Le premier s'appelle / l'i:d eûx̣i:r / et le deuxième / l'i:d lkbi:r /.
- [36]. Le pèlerinage est le cinquième pilier de l'Islam. Les quatre autres sont respectivement : la déclaration de l'unité de Dieu « Allah » et la croyance dans la prophétie de son messager Mahomet, la prière, les aumônes et le jeûne.
- [37]. Cf. 4. / Etude morphologique.
- [38]. Cf. 3.3. / Prénoms à mesure orale.
- [39]. Cf. 3.1. / Motivation sémantique religieuse.
- [40]. Cf. 3.1.1. / Noms et attributs de Dieu.